

## Conseil Municipal du 25 mai 2020

### Question 1 : Aides aux entreprises leucatoises

Leucate Citoyenne le 22 mai 2020

Depuis le début du confinement, tous les secteurs de l'économie littorale ont été durement impactés. La très grande majorité des entreprises de notre commune est en très forte difficulté.

**Leucate Citoyenne a contacté une cinquantaine d'entreprises leucatoises** pour connaître leurs problèmes et envisager des solutions.

Les difficultés sont bien sûr liées à une baisse voire une absence de chiffre d'affaires alors que les charges diverses continuent à courir. Les prêts et le simple report de ces charges ne sont que des palliatifs précaires : « c'est reculer pour mieux couler ! ».

L'Etat, la Région Occitanie ont mis en place des aides et le Grand Narbonne vient de proposer un plan d'accompagnement et de relance.

Pour compléter ces dispositifs, Leucate Citoyenne propose que la **commune de Leucate vote les mesures financières suivantes pour la saison 2020** :

- suppression de la taxe locale sur les droits de terrasse,
- exonération de la part communale de la CFE,
- annulation des loyers communaux,
- gratuité du guide papier et internet pour la publicité des entreprises.

Etes-vous d'accord pour mettre en œuvre ces mesures de court terme?

De façon plus générale, comme la plupart des communes du littoral, notre commune est confrontée à une baisse globale de fréquentation touristique, quelles sont les mesures que vous envisagez pour conforter le développement économique de notre commune?

Réponse du Maire :

- *la compétence économique est au Grand Narbonne*
- *relancer l'économie c'est aussi demander l'ouverture des plages*
- *pour les taxes et loyers relevant de la commune, on verra après la saison si il y a lieu que les reports soient ou non transformés en exonération totale ou partielle.*